



**LE GUIDE DES BESOINS  
EN SOUTIEN À LA FAMILLE**

**DEUXIÈME PARTIE  
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**

**RÉGION DE LAVAL**

**Décembre 2006**





## En un coup d'œil

Les subventions en soutien à la famille .....	3
Situation critique .....	4
Parents-soutien .....	5
Les services de gardiennage.....	6
Les services de garde .....	6
Les services et maisons de répit.....	9
Les camps de vacances spécialisés .....	10
Les camps de jour spécialisés .....	13
Les autres programmes et subventions .....	14
Revenus.....	14
Santé physique .....	16
Milieu de vie .....	17
Transport .....	18
Loisirs.....	20
Le plan de services .....	21
Votre droit de recours .....	22
Les associations.....	23
Coordonnées de l'Office des personnes handicapées du Québec .....	27

### Légende



Téléphone



Courrier électronique



Site internet



## Les subventions en soutien à la famille

Ce tableau vous donne un aperçu des subventions qui peuvent être octroyées dans le cadre du programme Soutien à la famille pour votre région. Il s'agit d'un montant maximal incluant le gardiennage, le répit et l'appui aux tâches quotidiennes.

Caractéristiques	Âges	Subvention maximale annuelle*
Enfant nécessitant peu d'attention et de soins	0-11 ans	2 220 \$
	12 ans et +	3 620 \$
Enfant nécessitant beaucoup d'attention et de soins	0-11 ans	3 620 \$
	12 ans et +	4 380 \$

Pour obtenir une subvention ou si vous désirez plus de renseignements sur le programme, communiquez avec votre **CSSS (CLSC)**.

---

\* Ces montants annuels pourraient aussi évoluer selon les budgets consentis au programme Soutien à la famille.



## Situation critique

Parce que la présence d'un enfant ou d'un adulte handicapé amène des responsabilités supplémentaires, les familles se retrouvent parfois à bout de souffle.

Vous faites peut-être face, vous aussi, à un sentiment d'impuissance devant l'absence de services ou à une perte de confiance dans l'avenir et même à l'envie de « tout lâcher ».

Si vous croyez être dans une telle situation et que vous ne savez plus vers qui vous tourner, le premier organisme à contacter est votre **CSSS (CLSC)**. Si la personne handicapée reçoit des services d'un **centre de réadaptation**, celui-ci peut aussi vous aider.

S'il s'agit d'une urgence, n'hésitez pas à communiquer avec le service **Info-Santé** du CSSS (CLSC) ou à composer le **911**.

Plusieurs associations de parents de personnes handicapées offrent également un service d'écoute et de soutien. Voir à ce sujet la section « Les associations ».



## Parents-soutien

Des associations offrent du soutien et de l'information aux parents à qui l'on vient d'apprendre que leur enfant a une déficience. Ce service, appelé « Parents-soutien », leur permet de rencontrer d'autres parents qui ont vécu une situation semblable et de partager leurs expériences.

Pour en savoir plus sur ce service, communiquez avec les associations suivantes :

### **Association de Laval pour la déficience intellectuelle**

☎ 450 972-1010

✉ [secretariat@aldi1959.com](mailto:secretariat@aldi1959.com)

### **Association des personnes vivant avec une surdit  de Laval**

☎ 40 967-8717 ou, par t l scripteur, 450 967-9734

✉ [apvsl@videotron.ca](mailto:apvsl@videotron.ca)

### **Dysphasie Plus**

☎ 450 687-7639

✉ [info@dysphasieplus.com](mailto:info@dysphasieplus.com)

### **Soci t  de l'autisme et des TED de Laval**

☎ 450 663-5551

✉ [lechatbotte@videotron.ca](mailto:lechatbotte@videotron.ca)

### **Association qu b coise des parents d'enfants handicap s visuels**

☎ sans frais 1 888 849-8729

✉ [info@aqpehv.qc.ca](mailto:info@aqpehv.qc.ca)

### **Association qu b coise des personnes de petite taille**

☎ 514 521-9671

✉ [info@aqppt.org](mailto:info@aqppt.org)

### **Association qu b coise du syndrome Gilles de la Tourette**

☎ 514 328-3910

✉ [info@aqst.com](mailto:info@aqst.com)

### **Dystrophie musculaire Canada**

☎ sans frais 1 800 567-2236, poste 231

✉ [infoquebec@muscle.ca](mailto:infoquebec@muscle.ca)



## Les services de gardiennage

Les associations de Laval ne disposent pas de banques de gardiens et gardiennes, mais certaines d'entre elles peuvent parfois vous référer des personnes. Voir à ce sujet la section « Les associations ».

Le **Regroupement des organismes de promotion de personnes handicapées de Laval** tient une banque de noms de personnes agissant à titre de préposé à domicile. Pour information :

☎ 450 668-4836

📧 ropohl@videotron.ca



## Les services de garde

### Le choix d'un service de garde

Pour l'inscription de votre enfant, adressez-vous directement au centre de la petite enfance, à la garderie ou au service de garde en milieu familial de votre choix. Plusieurs services de garde acceptent les enfants handicapés. Pour consulter la liste des services de garde (incluant les bureaux coordonnateurs pour une place en milieu familial), visitez le site du **ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine** :

📧 [www.mfacf.gouv.qc.ca](http://www.mfacf.gouv.qc.ca)

La **Ville de Laval** peut vous fournir le *Répertoire des services de garde*. Pour en avoir un exemplaire :

☎ 450 978-6888

Vous pouvez également obtenir de l'aide dans vos démarches pour trouver un service de garde en communiquant avec l'**Office des personnes handicapées du Québec** :

☎ sans frais 1 800 567-1465

par téléscripteur 1 800 567-1477

📧 [dpji@ophq.gouv.qc.ca](mailto:dpji@ophq.gouv.qc.ca)



## Les services de garde

### Subventions

Les services de garde peuvent recevoir des subventions pour faciliter l'intégration d'un enfant handicapé. Deux types de subventions sont possibles :

- l'**Allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé** peut être obtenue une fois la déficience confirmée ;
- la **Mesure exceptionnelle de soutien à l'intégration** vise à faciliter ou à maintenir l'intégration en service de garde d'un enfant handicapé ayant d'importants besoins.

Ce sont les services de garde, avec le consentement des parents, qui demandent ces subventions au ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.

### Soutien à l'intégration

La plupart des centres de réadaptation offrent des services de soutien pour l'intégration d'un enfant et l'adaptation des activités des services de garde.

## Les services de garde en milieu scolaire

Plusieurs écoles offrent des services de garde. Pour l'inscription de votre enfant à ces services, vous devez vous adresser à **vosre école** au moment de l'inscription scolaire. Si l'école n'est pas en mesure d'offrir le service, elle peut vous référer à un autre service de garde répondant mieux aux besoins particuliers de votre enfant.

L'organisme **Orchidbleue** offre des services de garde pour les élèves du secondaire ayant une déficience intellectuelle. Pour obtenir ces services :

☎ 450 575-3276

✉ lynda@orchidbleue.com

### Subventions

Les services de garde peuvent recevoir une subvention pour accueillir les enfants handicapés (inscrits et présents à l'école au 30 septembre de l'année en cours). C'est l'école qui fait la demande de subvention au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport par l'entremise de la commission scolaire.



## Les services de garde

### Les services de garde en milieu scolaire (suite)

#### Soutien à l'intégration

Dans le cadre du plan d'intervention en services éducatifs, les services de garde peuvent faire part de leurs besoins afin d'obtenir du soutien des autres intervenants du milieu.

Le projet **Intégration sociale des enfants handicapés en milieu scolaire** offre des services en région pour faciliter l'intégration en service de garde. La demande doit être faite par le service de garde ou l'école, mais vous pouvez aussi, comme parent, obtenir de l'information :

☎ 450 646-2714

✉ info@isehms.qc.ca

🌐 www.isehms.qc.ca



## Les services et maisons de répit

### **Centre Marcelle et Jean Coutu**

Toutes les déficiences incluant l'autisme

☎ 450 624-0980

✉ cmjc@integration.org

🌐 www.integration.org

### **Fondation IntégrAction du Québec**

Toutes les déficiences incluant l'autisme

☎ 450 624-9922

✉ secretariat@integration.org

### **Le répit des amis ! - Montréal**

Dysphasie (5 à 13 ans)

☎ 450 687-7639

✉ info@dysphasieplus.com

### **Centres de réadaptation**

Les centres de réadaptation peuvent offrir du répit spécialisé par le biais principalement de ressources de type familial (famille d'accueil). Pour obtenir ces services, vous devez vous adresser à votre **CSSS (CLSC)**.

### **Répit dans les camps de vacances**

Plusieurs camps de vacances spécialisés offrent des fins de semaine de répit durant toute l'année. À la page suivante, nous avons répertorié quelques-uns de ces camps en indiquant (+ répit) à côté de leur nom.



## **Les camps de vacances spécialisés**

### **Camp d'été de l'Association québécoise du syndrome Gilles de la Tourette – Accès Plein-Air**

Lanaudière

(Enfants, adolescents)

☎ 514 328-3910

🌐 [www.aqst.com](http://www.aqst.com)

### **Camp Papillon**

Lanaudière

Déficience physique et déficiences multiples

☎ 1 877 937-6171

🌐 [www.enfantshandicapes.com](http://www.enfantshandicapes.com)

### **Base de plein air Perce-Neige (+ répit)**

Laurentides

Déficience intellectuelle ou physique, déficiences multiples

☎ 450 226-3336

🌐 [www.perceneige.ca](http://www.perceneige.ca)

### **Domaine Prés d'Or (+ répit)**

Laurentides

Déficience intellectuelle légère (adultes)

☎ 819 597-2499

### **Camp Garagona**

Montérégie

Déficience intellectuelle

☎ 450 298-5159

🌐 [www.campgaragona.qc.ca](http://www.campgaragona.qc.ca)



## Les camps de vacances spécialisés

### **Centre Notre-Dame-de-Fatima (+ répit)**

Montérégie

Déficiance auditive avec ou sans déficiance associée

☎ 514 453-7600

🌐 [www.centrendfatima.com](http://www.centrendfatima.com)

### **Colonie Les bosquets**

Montérégie

Déficiance intellectuelle et déficiences multiples

☎ 450 467-3918

### **Services de répit Emergo (+ répit)**

Montérégie, Lanaudière, Laurentides

Autisme et autres TED

☎ 514 931-2882

🌐 [www.servicesderepitemergo.com](http://www.servicesderepitemergo.com)

### **Centre Normand-Léveillé (+ répit)**

Centre-du-Québec

Déficiance physique ou intellectuelle

☎ 819 478-1201

🌐 [www.centre-normand-leveille.ca](http://www.centre-normand-leveille.ca)

### **Camp Massawippi**

Estrie

Déficiance physique ou auditive

☎ 514 482-0500, poste 259

🌐 [www.mackaycenter.org](http://www.mackaycenter.org)



## Les camps de vacances spécialisés

### **Camp Gatineau** (+ répit)

Outaouais

Déficiences intellectuelle et déficiences multiples

☎ 819 777-6164

🌐 [www.campgatineau.com](http://www.campgatineau.com)

### **Cité-Joie** (+ répit)

Capitale-Nationale

☎ 418 849-7183

🌐 [www.citejoie.com](http://www.citejoie.com)

### **Centre de plein air Grand village** (+ répit)

Chaudière-Appalaches

☎ 418 831-1677

🌐 [www.grand-village.com](http://www.grand-village.com)

### **Fondation des aveugles du Québec**

Déficiences visuelle (6-18 ans)

☎ 514 259-9470

🌐 [www.aveugles.org](http://www.aveugles.org)

Pour connaître les camps de vacances ou les services des loisirs réguliers qui accueillent des enfants ou adultes handicapés, vous pouvez communiquer avec l'**Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Laval** :

☎ 450 668-2354

📧 [info@arlph.qc.ca](mailto:info@arlph.qc.ca)



## **Les camps de jour spécialisés**

### **Association de Laval pour la déficience intellectuelle**

Déficience intellectuelle (16 ans et plus)

☎ 450 972-1010

### **Campgourou**

Toutes les déficiences (enfants, adolescents)

☎ 450 662-4440

### **Camp Propulsion**

Déficience motrice (12 à 17 ans)

☎ 450 668-4836

### **Gymn-eau Laval**

Troubles d'apprentissage (enfants, adolescents)

☎ 450 664-4316

### **Les ateliers adaptés Stimul'Arts**

Déficience intellectuelle, déficiences multiples (adultes)

☎ 450 665-8226

### **Mouvement Personne d'abord de Laval**

Déficience intellectuelle légère (12 à 21 ans)

☎ 450 668-7725

### **Orchidbleue**

Déficience intellectuelle (adolescents, adultes)

☎ 450 575-3276



## Les autres programmes et subventions

### Revenus

#### Le soutien aux enfants

Les familles qui ont des enfants à charge de moins de 18 ans peuvent recevoir le paiement de soutien aux enfants dont le montant peut varier selon les revenus et la situation familiale. Vous devez vous adresser à la **Régie des rentes du Québec** :

☎ sans frais 1 800 667-9625

🌐 [www.rrq.gouv.qc.ca](http://www.rrq.gouv.qc.ca)

#### Le supplément pour enfant handicapé

Quels que soient leurs revenus, les familles ayant un enfant handicapé peuvent demander le supplément pour enfant handicapé dont le montant est le même pour tous. Vous devez vous adresser à la **Régie des rentes du Québec** :

☎ sans frais 1 800 667-9625

🌐 [www.rrq.gouv.qc.ca](http://www.rrq.gouv.qc.ca)

#### La prestation pour enfants handicapés (PEH)

Cette prestation non imposable, octroyée par le gouvernement du Canada, est destinée aux familles à revenu faible ou modeste qui subviennent aux besoins d'un enfant de moins de 18 ans ayant une déficience mentale ou physique grave et prolongée.



## Les autres programmes et subventions

La PEH est ajoutée aux versements mensuels de la prestation fiscale canadienne pour enfants. Pour plus de renseignements, communiquez avec l'**Agence du revenu Canada** :

☎ sans frais 1 800 387-1194

🌐 [www.cra-arc.gc.ca/benefits/cctb/menu-f.html](http://www.cra-arc.gc.ca/benefits/cctb/menu-f.html)

### Le programme d'assistance-emploi (« aide sociale »)

Lorsque votre enfant atteint l'âge de 18 ans, vous n'avez plus droit à l'allocation familiale. Toutefois, votre enfant peut avoir droit aux prestations du Programme d'assistance-emploi. Vous devez vous adresser au **Centre local d'emploi** de votre secteur.

🌐 [www.mess.gouv.qc.ca](http://www.mess.gouv.qc.ca)

### Les déductions fiscales

Vous pouvez avoir droit aux déductions fiscales pour enfant handicapé à charge ou pour personne handicapée au provincial et au fédéral. Demandez les formulaires et brochures explicatives à :

#### **Revenu Québec**

*Les personnes handicapées et la fiscalité (IN-133)*

☎ sans frais 1 800 267-6299

🌐 [www.revenu.gouv.qc.ca](http://www.revenu.gouv.qc.ca)

#### **Revenu Canada**

*Renseignements concernant les personnes handicapées (RC4064)*

☎ sans frais 1 800 959-3376

🌐 [www.cra-arc.gc.ca/handicape](http://www.cra-arc.gc.ca/handicape)



## Les autres programmes et subventions

### Santé physique

#### Équipements et fournitures

Vous pouvez obtenir une subvention pour des équipements spécialisés et des fournitures médicales (pour compenser, par exemple, le coût des couches de votre enfant de plus de trois ans). Vous devez faire une demande à votre **CSSS (CLSC)** ou au **Centre local d'emploi** si vous ou votre enfant êtes bénéficiaires du Programme d'assistance-emploi.

#### Les frais de transport

Vous pouvez réclamer des frais de transport, de stationnement et d'hébergement pour vos déplacements dans le cas où votre enfant a besoin, **fréquemment et sur une base régulière**, de traitements médicaux (ex. : dialyse) ou de réadaptation. Vous devez faire une demande à votre **CSSS (CLSC)**.

De plus, si vous ou votre enfant êtes bénéficiaires du Programme d'assistance-emploi, vous pouvez également vous faire rembourser une partie des frais pour les déplacements faits pour des raisons médicales. Vous devez vous adresser à votre **Centre local d'emploi**.

#### Les services dentaires spécialisés

Si votre enfant n'a pas accès à votre dentiste habituel, vous pouvez obtenir pour lui des services dentaires spécialisés accessibles aux personnes handicapées :

- **SOS dentiste**
  - ☎ 514 990-0911 (service à domicile)
  - ☎ 514 721-6006 (clinique accessible)
- **Centre de réadaptation Marie-Enfant**
  - ☎ 514 374-1710, poste 8037
- **Hôpital Sainte-Justine**
  - ☎ 514 345-7757

Deux universités offrent aussi des services dentaires aux personnes handicapées. Pour y obtenir un rendez-vous durant l'été, il faut appeler au printemps :

- **Université McGill**
  - ☎ 514 934-8441
- **Université de Montréal**
  - ☎ 514 343-6750



## Les autres programmes et subventions

### Milieu de vie (à la maison)

#### Le Programme de soutien à domicile

Vous pouvez obtenir des services à domicile ou une subvention pour du soutien à domicile si votre enfant a besoin d'aide physique (par exemple, pour le bain d'un enfant devenu trop lourd à porter). Vous devez vous adresser à votre **CSSS (CLSC)**.

#### Le Programme d'adaptation de domicile

Vous pouvez obtenir une subvention pour faire adapter votre domicile (maison ou logement) afin de le rendre accessible à votre enfant. Vous pouvez avoir besoin d'une rampe d'accès, de faire agrandir les portes ou d'adapter la salle de toilette.

#### Le programme d'adaptation de domicile (suite)

Pour obtenir de l'information sur le programme ou le formulaire à compléter, communiquez avec votre **municipalité** ou votre **CSSS (CLSC)**.

Vous pouvez également obtenir des informations auprès de la **Société d'habitation du Québec** :

☎ sans frais 1 800 463-4315

🌐 [www.habitation.gouv.qc.ca](http://www.habitation.gouv.qc.ca)



## Les autres programmes et subventions

### Transport

#### Le service de transport adapté


Si votre enfant ne peut utiliser le transport en commun régulier, il peut avoir accès au service de transport adapté. Pour obtenir plus de renseignements, adressez-vous au Service de transport adapté de la **Société de transport de Laval (STL)** :

450 662-8356 ou 450 662-8316 ou 450 973-3111

#### Le service de transport régulier

De plus, si votre enfant a une déficience intellectuelle ou visuelle, il peut obtenir une carte d'accompagnement de la STL qui permet à la personne qui l'accompagne dans ses déplacements d'avoir accès gratuitement à l'autobus.

Vous pouvez obtenir le formulaire de demande à votre **CSSS (CLSC)** ou au **centre de réadaptation** que fréquente votre enfant. Pour plus d'information sur la carte d'accompagnement, communiquez avec le Service de transport adapté de la **Société de transport de Laval** :

 450 662-8356 ou 450 662-8316 ou 450 973-3111



## Les autres programmes et subventions

### La carte d'accompagnement pour le transport interurbain

La carte d'accompagnement en **transport interurbain par autocar** est offerte à toute personne handicapée âgée d'au moins huit ans devant être accompagnée lors de ses déplacements interurbains. Cette carte permet à la personne accompagnatrice, âgée d'au moins 14 ans, d'être exemptée des frais de transport. Pour obtenir de l'information ou un formulaire de demande à compléter, vous devez vous adresser à l'**Association des propriétaires d'autobus du Québec** :

☎ 418 522-7131

🌐 [www.apaq.qc.ca](http://www.apaq.qc.ca)

### La vignette de stationnement

Si votre enfant éprouve des difficultés dans ses déplacements, la vignette de stationnement vous permet de garer votre voiture dans les espaces réservés aux personnes handicapées. Pour l'obtenir, vous devez vous adresser à la **Société de l'assurance automobile du Québec** :

☎ sans frais 1 800 361-7620

🌐 [www.saaq.gouv.qc.ca](http://www.saaq.gouv.qc.ca)

### Le Programme d'adaptation de véhicule

Une subvention peut vous permettre d'adapter le véhicule familial afin d'en faciliter l'accès à votre enfant et le rendre sécuritaire. Vous devez vous adresser à la **Société de l'assurance automobile du Québec** :

☎ sans frais 1 800 525-7719

🌐 [www.saaq.gouv.qc.ca](http://www.saaq.gouv.qc.ca)



## Les autres programmes et subventions

### Loisirs

#### Le programme d'accompagnement en loisir

Afin que votre enfant ait accès à des activités de loisir, l'organisme qu'il fréquente peut obtenir une subvention pour défrayer les services d'un accompagnateur. Pour plus de renseignements sur le programme, adressez-vous à l'**Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Laval** :

☎ 450 668-2354

✉ info@arlph.qc.ca

#### La vignette d'accompagnement touristique et de loisirs

Vous pouvez obtenir une vignette qui permet à la personne qui accompagne votre enfant d'avoir accès gratuitement aux sites touristiques et aux activités de loisir.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à l'**Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Laval** :

☎ 450 668-2354

✉ info@arlph.qc.ca

🌐 www.vatl-tics.org



## Le plan de services

L'élaboration d'un plan de services permet de faire une bonne évaluation des besoins de votre enfant **dans chaque domaine d'activité** (services de garde, école, travail, loisirs, transport, etc.) ainsi que de vos besoins en soutien à la famille.

Par la suite, cette évaluation servira à organiser les services requis avec la collaboration des intervenants impliqués. Voici la démarche à suivre pour obtenir un plan de services.

### **Pour un enfant ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement :**

- si votre enfant reçoit des services d'un centre de réadaptation, vous devez en faire la demande au **centre** ;
- s'il ne reçoit pas de services d'un centre de réadaptation, vous devez vous adresser au **CSSS (CLSC)**.

**Pour un enfant ayant toute autre déficience**, il faut communiquer avec le centre de réadaptation approprié, selon sa déficience.

L'**Office des personnes handicapées du Québec** peut également vous aider à amorcer une démarche de plan de services, et ce, quelle que soit la déficience de votre enfant.

Vous pouvez aussi obtenir gratuitement une copie du guide intitulé « Je commence son plan de services » pour vous aider à identifier les besoins de votre enfant. Pour obtenir des services ou le Guide, communiquez avec l'**Office** :

- ☎ sans frais 1 800 567-1465
- ☎ par téléscripteur 1 800 567-1477
- ✉ [dpil@ophq.gouv.qc.ca](mailto:dpil@ophq.gouv.qc.ca)
- 🌐 [www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca)



## Votre droit de recours

Si vous n'êtes pas satisfaits des services offerts ou reçus ou que vous êtes en désaccord avec une décision rendue à votre égard, vous devez utiliser les procédures de révision et de plaintes prévues par les organismes concernés.

Il est important de faire cette démarche par écrit, en expliquant les motifs de vos insatisfactions et en notant le nom des personnes contactées. Conservez une copie des lettres et des documents que vous envoyez.

S'il s'agit d'un établissement du réseau de la santé et des services sociaux, le **Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes – Laval** peut vous aider à formuler votre plainte et vous accompagner au besoin :

☎ 450 662-6022

Dans tous les cas, vous pouvez également communiquer avec l'**Office des personnes handicapées du Québec** qui offre du soutien-conseil et de l'accompagnement aux personnes handicapées ou à leur famille :

☎ sans frais 1 800 567 1465  
par télécopieur 1 800 567-1477

✉ [dpil@ophq.gouv.qc.ca](mailto:dpil@ophq.gouv.qc.ca)



## Les associations

Associations offrant des services de soutien aux familles :

**Association de Laval pour la déficience intellectuelle** 73, boulevard. Saint-Elzéar Ouest

Laval H7M 1E7

☎ 450 972-1010

✉ secrétariat@aldi1959.com

**Association des personnes vivant avec une surdité de Laval**

387, boulevard des Prairies, bureau 211

Laval H7N 2W4

☎ 450 967-8717 ou, par téléscripteur, 450 967-9734

✉ apvsl@videotron.ca

**Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs**

3700, rue Berri, bureau A-436

Montréal H2L 4G9

☎ 514 842-3926

✉ aqepamtl@bellnet.ca

✉ www.surdite.org/aqepa

**Association Dysphasie+**

384A, boulevard Curé-Labelle

Laval H7V 2S3

☎ 450 687-7639

✉ info@dysphasieplus.com

✉ www.dysphasieplus.com



## Les associations

### **Association lavalloise de parents pour le bien-être mental**

1800, boulevard Le Corbusier, bureau 134  
Laval H7S 2K1

☎ 450 688-0541

✉ info@alpabem.qc.ca

### **Association québécoise des traumatisés crâniens**

220, avenue du Parc  
Laval H7N 3X4

☎ 450 629-9911

✉ aqtc@aqtc.ca

### **Regroupement des organismes de promotion de personnes handicapées de Laval**

387, boulevard des Prairies, local 017  
Laval H7N 2W4

☎ 450 668-4836

✉ ropohl@videotron.ca

### **Société de l'autisme et des TED de Laval**

34, boulevard Bellerose Est  
Laval H7K1S4

☎ 450 663-5551

✉ lechatbotte@videotron.ca

🌐 www.autismelaval.org



## Les associations

### Organismes nationaux

#### **Association de spina-bifida et d'hydrocéphalie du Québec**

5757, avenue Decelles, bureau 425  
Montréal H3S 2C4

☎ sans frais 1 800 567-1788

✉ info@spina.qc.ca

🌐 www.spina.qc.ca

#### **Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels**

10, boulevard Churchill, bureau 203  
Greenfield Park J4V 2L3

☎ 450 465-7225 ou, sans frais, 1 888 849-8729

✉ info@aqpehv.qc.ca

🌐 www.aqpehv.qc.ca

#### **Association québécoise des personnes de petite taille**

2177, rue Masson, bureau 205  
Montréal H2H 1B1

☎ 514 521-9671

✉ info@aqppt.org

🌐 www.aqppt.org



## Les associations

### **Association québécoise du syndrome de Rett**

6525, chemin de la Côte Saint-Luc, app. 602

Montréal H4V 1G5

☎ 514 486-1311

✉ info@rettsyndromeqc.org

🌐 www.rettsyndromeqc.org

### **Association québécoise du syndrome Gilles de la Tourette**

7070, boulevard Perras

Montréal H1E 1A4

☎ 514 328-3910

✉ info@aqst.com

🌐 www.aqst.com

### **Dystrophie musculaire Canada**

1425, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 506

Montréal H3G 1T7

☎ sans frais 1 800 567-2236, poste 231

✉ infoquebec@muscle.ca

🌐 www.muscle.ca



## Coordonnées de l'Office

### Office des personnes handicapées du Québec

☎ sans frais 1 800 567-1465  
par téléscripteur 1 800 567-1477  
✉ dpil@ophq.gouv.qc.ca  
🌐 www.ophq.gouv.qc.ca

Vous pouvez consulter le **Centre de documentation** de l'Office qui possède une collection de 20 000 documents touchant différents sujets concernant les personnes handicapées. Un service de prêt ainsi que du soutien dans votre recherche de documentation vous sont offerts :

500, boulevard René Lévesque Ouest, bureau 15.600  
Montréal H2Z 1W7

☎ 514 873-3574  
✉ documentation@ophq.gouv.qc.ca

Vous pouvez aussi consulter le **catalogue** répertoriant l'ensemble des documents du Centre de documentation directement sur le site de l'Office au :

🌐 www.ophq.gouv.qc.ca

